

[Ville], le [DATE]

ACTE DE CESSION DE CRÉANCE

(Articles 1321 à 1326 du Code civil)

ENTRE :

[RAISON SOCIALE CÉDANT], SIRET [SIRET], représentée par [NOM], (ci-après "le CÉDANT")

ET :

[RAISON SOCIALE CESSIONNAIRE], SIRET [SIRET], représentée par [NOM], (ci-après "le CESSIONNAIRE")

Article 1 — Créance cédée

Le CÉDANT cède au CESSIONNAIRE la/les créance(s) suivante(s) détenue(s) sur [NOM DU DÉBITEUR], SIRET [SIRET] :

Facture n°	Date	Montant nominal (€)	Nature
TOTAL		[TOTAL]	

Article 2 — Prix de cession

La présente cession est consentie pour le prix de [PRIX DE CESSION] €, soit [POURCENTAGE]% de la valeur nominale.

Le prix sera versé par le CESSIONNAIRE au CÉDANT selon les modalités suivantes : [paiement comptant / échelonné].

Article 3 — Garanties du cédant

Le CÉDANT garantit :

- Être titulaire des créances cédées, libres de tout gage ou nantissement ;
- L'existence et l'exigibilité des créances à la date de la cession ;
- Ne garantit PAS le recouvrement (cession pro soluto).

Article 4 — Notification au débiteur

La présente cession sera notifiée au débiteur [NOM DÉBITEUR] par lettre recommandée avec AR, conformément à l'article 1324 du Code civil. À compter de cette notification, le débiteur ne pourra valablement s'acquitter qu'entre les mains du CESSIONNAIRE.

Article 5 — Documents remis

Le CÉDANT remet au CESSIONNAIRE : les factures originales, les justificatifs de la créance, les échanges avec le débiteur, les relances effectuées.

Fait en deux exemplaires à [VILLE], le [DATE].

LE CÉDANT :

LE CESSIONNAIRE :

Le Créancier

[Nom et prénom]

[Qualité / Fonction]

(Signature et cachet le cas échéant)